Elections législatives des 4 et 11 Mars 1973

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

PREMIERE CIRCONSCRIPTION Tarbes-Est/Bagnères/Lannemezan

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DÉMOCRATE



Citoyennes,
Citoyens,

En mars 1967, les Citoyens et les Citoyennes des Hautes-Pyrénées élisaient, à une forte majorité

René BILLERES et André GUERLIN

candidats de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

Ils les élisaient dans le grand élan de mécontentement populaire qui a, alors, ébranlé le régime et l'a conduit aux portes de la défaite.

Ils les élisaient sur un programme de rénovation et de transformation démocratiques auquel ils donnaient ainsi tout le poids de leur approbation.

Aujourd'hui, dans une continuité remarquable, ils auront de nouveau devant eux deux candidats appartenant aux mêmes familles politiques, celle des Socialistes et des Radicaux de gauche, traditionnellement unis dans ce département et rassemblés sur le plan national dans l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE.

COMME EN 1967

ILS SE DRESSENT CONTRE LA MAJORITÉ AU POUVOIR.

Une majorité sortante considérée dans toutes ses composantes : U.D.R./R.I./C.D.P. comme solidairement responsable des maux dont souffre la France et qui, non seulement n'ont pas diminué depuis 1969, mais se sont encore aggravés.

COMME EN 1967

ILS VOUS OFFRENT LA FORMULE DE RELEVE POLITIQUE NECESSAIRE.

Une relève qui répond aux aspirations profondes de notre peuple, à sa volonté affirmée de changement, par un programme, semblable dans son esprit et dans ses grandes lignes à celui de 1967, mais qui a le grand mérite d'avoir scellé l'union de la plus grande gauche autour d'objectifs non seulement électoraux, mais de gouvernement.

POUR LA RÉPUBLIQUE DES CITOYENS

COMME EN 1967, il faut régénérer et élargir la démocratie politique, fonder ce que nous appelions alors la REPUBLIQUE DES CITOYENS.

- par une meilleure garantie des libertés individuelles et publiques qu'une législation hypocrite tente de remettre en cause indirectement ;
- par la proclamation solennelle du principe de l'alternance qui fait du peuple le seul juge et le seul maître du choix de ses gouvernants ;
- par l'application correcte de la constitution de 1958, orientée de plus en plus par Monsieur POMPIDOU dans le sens d'une monarchie de fait ; application qui doit assurer, certes, la STABILITE DE L'EXECUTIF, mais aussi rétablir l'équilibre rompu depuis 1959 à son profit, en redonnant au législatif ses prérogatives perdues et au judiciaire son indépendance bien compromise ;
- par la création d'une cour suprême, garante à la fois du respect de la constitution et des libertés ;
- par une réforme du système d'information, condition d'un exercice éclairé de la souveraineté des citoyens qui postule le droit d'expression réel de toutes les opinions soit par la presse, soit surtout par l'O.R.T.F., qui, étant la chose de tous, doit être mise, grâce à un statut démocratique, à l'abri de l'emprise d'un gouvernement quelconque et des partis régnants auxquels il est livré aujourd'hui;
- par une véritable politique de décentralisation qui donne aux collectivités locales, départementales et régionales (à créer) à travers leurs organismes élus, des compétences bien définies et des moyens d'exécution assurés, rapprochant les citoyens des centres de décision, allégeant pour eux le poids d'une bureaucratie technocratique envahissante, les incitant à s'intéresser directement aux affaires publiques, remises ainsi, dans bien des domaines, à leur portée.

POUR UNE DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

COMME EN 1967, il faut s'engager résolument dans la voie de la démocratie économique.

- par la nationalisation de la haute finance d'affaires, du crédit et de quelques secteurs industriels-clés, qui libérera l'économie de la domination écrasante des concentrations tentaculaires et des monopoles, qui mettra l'investissement, actuellement abandonné à la loi quasi exclusive du profit, au service de l'intérêt général, d'un plan démocratiquement élaboré de la base au sommet ;
- par la restauration du climat de concurrence, d'initiative, de liberté économique, tant au sein des entreprises publiques, qui recevront l'autonomie de gestion, qu'au sein du secteur privé qui garde toute son importance et pourra ainsi s'épanouir dans l'expression de ses forces productives.

CETTE DEMOCRATISATION DE L'ECONOMIE PERMETTRA

- de rattraper le retard de la France en fait d'équipements d'infrastructure (téléphone, routes, transports) ;
- de maintenir et même d'accroître rapidement le niveau de la production ;
- de résoudre les problèmes auxquels la majorité sortante n'a jamais su faire face :
  — emploi (résorption du chômage) ;
  — prix (lutte contre l'inflation) ;
  — aménagement du territoire, pour donner ses chances à chaque région.
- de sauver les catégories socio-professionnelles menacées par la concentration capitaliste :
  — petite agriculture (garantie des prix à la production, politique foncière, formation professionnelle, équipement, sécurité sociale) ;
  — petits commerçants et artisans (fiscalité , modernisation, sécurité sociale).
- de libérer l'Etat du pouvoir de l'argent qui impose sa loi, en plaçant ses hommes à tous les rouages du gouvernement et de l'administration ou en les corrompant.

POUR UNE DÉMOCRATIE SOCIALE

COMME EN 1967, il faut s'atteler à la construction d'une démocratie sociale, placée sous le signe de la justice, du respect de l'homme, de l'égalité des chances, de la non-ségrégation.

■ il faut assurer une meilleure distribution de la richesse créée par tous et de plus en plus accaparée par une minorité de privilégiés,

■ par une réforme de la fiscalité, qui allègera l'impôt indirect (suppression de la T.V.A. pour les produits de première nécessité), établira une progressivité plus marquée de l'impôt sur les revenus et de l'impôt sur les Sociétés, luttera impitoyablement contre la fraude, sensible surtout au niveau des gros revenus, supprimera l'avoir fiscal, créera un impôt sur le capital qui existe déjà dans tous les pays industriels, frappera la transmission de la fortune acquise proportionnellement à son importance (exonération jusqu'à 200 000 F) et abrogera le privilège scandaleux de la rente Pinay ;

■ par une politique des salaires, fixant dans l'immédiat à 1 000 F le minimum garanti et aboutissant à une véritable échelle mobile, mais laissant aux salariés et à leurs syndicats le droit de libre discussion avec leurs employeurs ;

■ par une politique de transferts portant sur :
— la Sécurité sociale dont les régimes devront être unifiés, notamment en ce qui concerne la retraite fixée uniformément à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, et dont les ressources seront en partie budgétisées ;
— la mise en œuvre d'une solidarité effective au profit des familles, des handicapés, des vieux, des rapatriés auxquels une juste indemnisation ne saurait être plus longtemps refusée ;
— de vastes programmes d'équipement collectif : logement urbain et rural (700 000 dont les 3/4, H.L.M.), urbanisme, amélioration du cadre de vie, lutte antipollution, santé (hôpitaux, unités sanitaires, personnel médical et para-médical), éducation nationale, formation professionnelle et permanente qui reste pour nous la priorité des priorités, jeunesse, sports, culture, recherche scientifique, loisirs ;

■ par une politique de l'immigration et surtout d'émancipation de la femme, qui doit être parachevée sur le plan juridique, des problèmes de la maternité, mais aussi du travail et des salaires.

Toutes ces mesures sociales seront financées par des économies importantes sur les dépenses militaires, sur les subventions excessives accordées à l'industrie lourde et la grande agriculture, par un meilleur rendement des impôts directs, par l'expansion économique.

Leur exécution s'étalera sur les 5 années de la législature.

POUR LA PAIX et la SÉCURITÉ INTERNATIONALE

COMME EN 1967, il faut continuer le combat pour la paix et la sécurité internationale.

■ par la construction de l'Europe, facteur d'équilibre ;

■ par la résorption rapide des foyers de conflit ;

■ par la recherche obstinée du désarmement, en particulier du désarmement atomique et une réglementation du commerce des armes ;

■ par la négociation d'un pacte de sécurité qui rendra caduque la politique des blocs et ouvrira la voie à la collaboration entre les peuples ;

■ par une organisation collective de l'aide au monde sous-développé.

Vaste et beau programme

Fidèle aux valeurs humanistes que la gauche française incarne traditionnellement, ce qui explique que toutes les familles de la gauche s'y soient spontanément ralliées.

Programme cohérent

Le seul qui fixe les objectifs et se donne vraiment les moyens de les atteindre.

Programme réaliste

fondé sur les analyses les plus sérieuses de la société actuelle et qui peut être appliqué dans l'espace d'une législature avec le concours des citoyens enfin appelés à une participation effective.

> **« LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE coûtera moins cher que les privilèges, moins cher que la misère, moins cher que la révolte, moins cher que l'injustice. »**
>
> François MITTERRAND

Votre première participation sera votre vote !

VOTEZ POUR

André GUERLIN

Ancien député F.G.D.S. des Hautes-Pyrénées

Candidat de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

SUPPLEANT

Jean-Noël CAPDEVIELLE

MAIRE DE LHEZ

Imp. Tarbaise - Av. B.-Barère - TARBES